



# PERMIS DE BRÛLAGE DOMESTIQUE



Date de début :	Heure du début :	Date de fin :	Heure de fin :
Adresse de l'emplacement :			
Responsable :		Téléphone :	
<i>Le responsable doit être âgé de 18 ans et plus et demeurer sur place tout au long du brûlage</i>			
Environnement du site du brûlage (ex : objet, bâtiment, boisé, matière combustible à proximité etc.)			

## CONSIGNES À RESPECTER

- Il est interdit d'éliminer par brûlage, **tous déchets**, tous animaux morts, tous résidus d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation.
- Matières acceptées** : feuilles, branches et arbres. **TOUTE AUTRE MATIÈRE DOIT ÊTRE ACHÉMINÉE À UN CENTRE DE RÉCUPÉRATION (ex : ÉCOCENTRE, RECYCLAV)**
- Le dégagement est établi en fonction de la grosseur des entassements, d'au moins 5 fois la hauteur des entassements doit être respectée de tout bâtiment et ou **matières combustibles**. Une surface dégagée d'un minimum de 3 mètres de toutes herbes longues ou **broussailles** doit avoir été effectuée sur le pourtour des entassements et un dégagement d'au moins 10 mètres des limites de terrain doivent aussi être respecté.
- Interdit d'effectuer tout brûlage lorsque le danger d'incendie est extrême et/ou une interdiction d'effectuer des feux à ciel ouvert est émis par les autorités gouvernementales.
- Interdit de faire brûler plus d'un entassement à la fois.
- Les entassements ne peuvent excéder 2,5 mètres de longueur par 2,5 mètres de hauteur.
- Ne pas incommoder le voisinage avec la fumée.
- Interdit d'effectuer tout brûlage lorsqu'il y a présence de vent à plus de 20km/h.

<u>1. MATIÈRE À BRÛLER</u>	<u>Cochez</u>
Arbres	<input type="checkbox"/>
Branches	<input type="checkbox"/>
Feuilles mortes	<input type="checkbox"/>

<u>2. DISPOSITIONS</u>	<u>Cochez</u>	<u>Dimensions</u>	
En tas	<input type="checkbox"/>	H :	L :
En rangée	<input type="checkbox"/>	H :	L :

<u>3. ÉQUIPEMENTS SUR PLACE</u>	<u>Cochez</u>
Pelle et râteau	<input type="checkbox"/>
Boyau arrosage / chaudière eau	<input type="checkbox"/>
Extincteur	<input type="checkbox"/>
Sable	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

J'ai pris connaissance des consignes mentionnées ci-haut :

\_\_\_\_\_  
Signature du demandeur

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature de l'émetteur

\_\_\_\_\_  
Date

Vous pouvez transmettre votre demande à [incendie@st-sylvestre.org](mailto:incendie@st-sylvestre.org)

**IMPORTANT : POUR TOUTE MODIFICATION À CE PERMIS, CONTACTEZ :**

M. Pierre Therrien au 418-390-2790 ou M. André Langlois au 418-998-0083

L'autorité compétente responsable de la délivrance du permis se réserve le droit d'imposer, au moment de sa délivrance en plus de toutes autres conditions, le droit de suspendre, refuser, annuler ou révoquer un permis, lorsqu'elle doute que l'une des conditions ne sont pas respectées ou qu'il est jugé que les conditions météorologiques sont non appropriées, afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens.